



Grille de sélection des projets LEADER

1. Le projet a un effet positif sur :

Un des objectifs du programme LEADER.	0
Plusieurs des objectifs du programme LEADER issus d'une même fiche.	2
Plusieurs objectifs issus de plusieurs fiches.	3

2. Impact territorial : Le projet a un impact territorial attendu sur

Une commune, une commune déléguée.	1
Plusieurs communes, une commune nouvelle, une communauté de communes.	2
Le Pays.	3

3. Innovation : Le projet :

Reconduit une opération déjà existante.	0
Améliore une opération existante.	1
Est nouveau à l'échelle du projet (voir critère 2).	2
Est nouveau pour le Pays.	3

4. Développement Durable : Le projet prend en compte

Aucun des piliers.	0
Un ou deux piliers.	2
Les trois piliers.	3

** le développement durable cherche à prendre en compte, simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale. C'est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.*

5. Partenariat : La dynamique de réseau est

Absente, le projet est organisé par le maître d'ouvrage seul	0
Présente mais en marge avec un seul partenaire	1
Au cœur du projet, avec deux partenaires ou plus	3

** Le partenaire financier seul ne compte pas comme un partenaire*

TOTAL /15

Modulation du montant maximum FEADER

Note < ou = à 3 points, le projet n'est pas soutenu

Note de 4 à 6 points = 50% du montant FEADER possible.

Note de 7 à 11 points = 80% du montant FEADER possible.

Note de 12 à 15 points = 100% du montant FEADER possible